

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ DE MARQUE SUR INTERNET

Version 1.0, en vigueur à partir du 1^{er} mars 2020

Broan-NuTone LLC (qui représente les marques Broan, NuTone, Best et Venmar) a adopté unilatéralement la présente Politique en matière d'intégrité de marque sur Internet, laquelle s'applique à tous les revendeurs autorisés. « Revendeur autorisé » s'entend de tout client possédant un numéro de client de Broan-NuTone et étant autorisé à acheter des produits Broan-NuTone pour la revente. Puisque les produits Broan-NuTone occupent une position dominante sur le marché et que la publicité sur Internet a une portée internationale, Broan-NuTone a adopté la présente politique dans le but de promouvoir la qualité des produits de marque Broan-NuTone, de préserver le pouvoir décisionnel en matière de fixation de prix et de maintenir un environnement commercial équitable pour tous les revendeurs autorisés.

Tous les revendeurs autorisés qui annoncent des produits de marque Broan-NuTone sur Internet sont assujettis à la présente politique. Il est impératif d'enregistrer l'adresse Web qui servira à annoncer les produits Broan-NuTone auprès de l'administrateur de la politique de prix annoncé minimal (PAM) à MAPAdministrator@broan.com et de recevoir une certification écrite indiquant que le site en question est autorisé. Cette disposition vise toute adresse Web d'un revendeur autorisé qui mène des activités commerciales sur Internet par le truchement d'un site autorisé de tiers. Les revendeurs autorisés ne peuvent annoncer ni vendre un produit Broan-NuTone par l'intermédiaire d'un site non autorisé. Les revendeurs autorisés seront tenus responsables de la vente d'un produit Broan-NuTone à tout revendeur non autorisé qui contrevient à la présente politique ou à toute politique adoptée unilatéralement par Broan-NuTone et seront passibles de toutes les pénalités prévues en cas d'infraction aux politiques. En cas de défaut d'un revendeur autorisé de respecter la présente politique, Broan-NuTone se réserve le droit d'annuler son statut de revendeur autorisé.

Chaque revendeur autorisé est libre de fixer ses propres prix de revente et de vendre un produit Broan-NuTone au prix de son choix. Cependant, pour demeurer autorisés à vendre des produits Broan-NuTone, les revendeurs autorisés ne peuvent annoncer ni autrement promouvoir des produits de marque Broan-NuTone sur Internet à un prix net inférieur aux PAM publiés,

conformément à la Politique de PAM de Broan, laquelle peut être consultée dans les sites suivants :

États-Unis

www.broan-nutone.com/MAP

www.bestranghoods.com/MAP

Canada

www.venmar.ca/map

www.venmar.ca/fr-map

www.broan-Nutone.com/ca-MAP

www.bestranghoods.ca/MAP

www.fr.bestranghoods.ca/pam.aspx

Broan-NuTone est propriétaire de la marque de commerce Broan-NuTone ainsi que des autres marques de commerce utilisées pour ses produits et relatives à ces derniers de même qu'à leur vente et à leur distribution. À ce titre, Broan-NuTone conserve en tout temps le droit exclusif de régir l'utilisation de ces marques de commerce. Broan-NuTone permet aux revendeurs autorisés de revendre uniquement des marchandises finies dans leur emballage original, qui comporte les codes CUP originaux, les déclarations de garantie et les modes d'emploi, le cas échéant. Il est interdit de démonter ou de défaire les ensembles de produits, y compris pour en vendre individuellement une composante; cette mesure constitue une contravention aux modalités de vente de Broan-NuTone.

La conformité des publicités est nécessaire pour assurer l'uniformité sur le marché pour les utilisateurs finaux. Il est essentiel que la désignation du produit contienne une description appropriée, le numéro de modèle et le PAM, si le revendeur autorisé souhaite indiquer un prix dans sa publicité en ligne. Il est permis aux revendeurs autorisés d'utiliser leurs propres numéros de pièces si ces derniers sont conformes aux caractéristiques de produits de Broan-NuTone et aux PAM. Les revendeurs autorisés ne peuvent contourner la présente politique en mettant en place leur propre système de numérotation de pièces.

En mettant en œuvre la présente politique, Broan-NuTone agira unilatéralement et ne sollicitera ni n'acceptera aucune recommandation, requête ou demande de quiconque. Toutes les questions

d'interprétation et d'application des modalités de la présente politique relèvent uniquement de l'autorité de Broan-NuTone.

Broan-NuTone se réserve le droit de modifier les modalités et conditions de la présente politique et d'éliminer la Politique en matière d'intégrité de marque sur Internet. Les revendeurs autorisés recevront un préavis de 10 jours les informant de la modification ou de l'expiration de la présente politique.